

# PROTCOLE COVID 19 DE REPRISE A PARTIR DU 11 MAI 2020

## RYTHME DE REPRISE DES ACTIVITES ENVISAGE :

- **Phase 1** : reprise des encadrants avant l'accueil des pratiquants, préparation du matériel et du club
- **Phase 2** : pratique individuelle à partir du 11 mai 2020 (selon avis de la préfecture)
- **Phase 3** : pratique associative, pratique individuelle ou en groupe dans la limite de 10 embarcations individuelles présentes simultanément sur site (encadrement compris) : possible à partir du 11 mai, SELON PROTCOLE dès lors que la structure de pratique a finalisé son protocole de reprise.

## LES PUBLICS CONCERNES :

- Activités associatives :

-- **pratique individuelle : niveau « Pagaie bleue » minimum (pratiquant autonome)**

-- **pratique en groupe : niveau « Pagaie jaune » minimum (pratiquant initié)** dans la limite de 10 personnes maximum (encadrants inclus) et le respect de la distanciation physique<sup>1</sup>.

1. La pratique commerciale se faisant pour une grande partie sur des embarcations biplaces, l'usage de ces bateaux fera l'objet d'un réexamen lors de la deuxième phase de déconfinement

## LES ACTIVITES PROPOSEES :

- Canoë Kayak :
  - en embarcation individuelle uniquement,
  - sans contact direct ou indirect entre les participants. **Le Kayak polo est donc exclu.**

## LES AMENAGEMENTS DE LA PRATIQUE IMPOSES PAR LE CONTEXTE SANITAIRE (formes d'activités et/ou cadre de pratique) :

### Locaux :

- Le premier étage du local dont les vestiaires ne sont pas accessibles aux pratiquants. Pas d'accès aux vestiaires, les personnes se change en extérieur à proximité de leur véhicule.
- Le sous-sol, garage à bateau : accès individuel, l'un après l'autre.
  - La porte intérieure d'accès au lavabo sera démontée
  - IMPORTANT/ Ce local devra être vide de matériel perso, vêtements, jupettes, gilets
  - Lavabo équipé de savon et de serviette papier + poubelle pour masques et serviettes
  - Sur portes d'entrée affichage de affiches FFCK pour gestion covid-19
  - Gel hydroalcoolique mis à disposition
- WC : extérieur mis à disposition pendant la période d'accueil– Le WC est équipé de lavabo et savon et poubelle

### Pratique individuelle en dehors des horaires de groupes :

- Niveau de navigation pagaie bleu au minimum
- L'accès au local de rangement ne se fait qu'après s'être désinfecter les mains au gel hydroalcoolique.
- IMPORTANT : Les affaires de protection : vêtements, combinaisons, gilet, jupette ne restent pas au club et sont ramenés à la maison pour lavage et séchage.

### Pratique en groupe

Pré requis :

Les personnes sont inscrites en ligne sur le google drive du club sur le registre de traçabilité :

[https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdhNokxGjOeLv5opHYyqCSd-PhLPj-b-ubwK2T3D0pmyXVclA/viewform?usp=sf\\_link](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdhNokxGjOeLv5opHYyqCSd-PhLPj-b-ubwK2T3D0pmyXVclA/viewform?usp=sf_link)

Inscription sous les conditions suivantes :

- Niveau de navigation pagaie jaune minimum
- La personne ne présente pas de symptômes covid
- Les personnes ayant eu le covid doivent présenter un certificat médical leur permettant de reprendre l'activité.

## CANOE KAYAK ANNEMASSE MONT BLANC

# PROTCOLE COVID 19 DE REPRISE A PARTIR DU 11 MAI 2020

## Zone de pratique en groupe :

Jusqu'au 2 juin, pratique en groupe uniquement sur l'Arve entre le barrage d'Arthaz et la frontière Suisse.

En cas de débit important (plus de 100 m<sup>3</sup>/s à la station suisse du bout du monde) la pratique en groupe sera suspendue.

Matériel : pour les personnes n'ayant pas leur propre matériel

Matériel de club : constitution de kit numéroté. Un pratiquant = un kit assigné pour la période couverte par ce Protocole

## Gestion du matériel :

Kayaks et pagaies sont toujours rangés à la même place

Protection (vêtements, combinaisons, jupettes, gilet). Que ce matériel soit personnel ou faisant partie d'un kit, l'utilisateur le ramène à la maison.

## Déroulement

Concept : • « Just paddle ! » : limiter le temps de présence à la pratique, et Masque porté en dehors de la pratique.

Les personnes arrivant en retard ne peuvent participer.

Les pratiquants viennent avec leur équipement de protection covid-19

- Masque pour la période avant navigation
- Masque pour après la navigation dans pochette étanche
- Gel hydroalcoolique

### **Le responsable fait respecter les consignes**

- Le pratiquant se change à l'extérieur
- Les pratiquants récupèrent leur embarcation un par un en gardant toujours une distance de 1.5 m entre eux
- Pas de partage de bouteille d'eau, de nourriture, de vêtements etc..

## Sur l'eau

Les exercices sont adaptés pour conserver la distance nécessaire entre les embarcations.

1m entre chaque personne, 4m<sup>2</sup> par personne y compris sur l'eau

## Fin de navigation

Désinfection du bateau et pagaies avec pulvérisateur (dilution eau de javel)

Rangement des embarcations une par une dans le local sous le contrôle du responsable du groupe

Lavage des mains ou utilisation de gel hydroalcoolique

Les personnes se changent vers leur véhicule

**Ce document sera mis à jour selon l'évolution des restrictions sanitaires nationales.**